VILLEPINTE
Plus de moyens pour encore plus de sécurité

Le nouveau poste de la Police Municipale sera inauguré ce samedi 17 novembre. Ce nouvel équipement traduit l'un des axes prioritaires de l'équipe municipale : assurer la sécurité des Villepintoises et des Villepintois. Une politique qui porte ses fruits, puisque les chiffres de la délinquance connaissent une baisse significative depuis un an.

DÉLINQUANCE
Des chiffres à la baisse à Villepinte

Entre septembre 2017 et septembre 2018, les trois principaux indicateurs concernant la délinquance sont à la baisse.

-18,46%

La plus forte baisse concerne les atteintes aux biens (vols violents sans arme à feu, cambriolages, vols liés à l'automobile, destructions, dégradations et incendies volontaires, vols à main armée). Ils sont en recul de près de 20% en un an sur Villepinte.

-17,91%

La baisse est significative en ce qui concerne les « atteintes volontaires à l'intégrité physique ». Ce terme englobe les violences physiques non crapuleuses, dont les coups et blessures ; les violences physiques crapuleuses, dont les vols avec violences et enfin les violences sexuelles et les menaces de violences.

-8,26%

Les « comportements portant atteinte à la tranquillité publique » sont eux-aussi en net recul en un an. Ce terme regroupe les violences urbaines, dont les dégradations de mobilier urbain et les rodéos automobiles ; les comportements dangereux ou gênants, dont les coups de feu, les injures, les menaces, les rixes sur la voie publique, les différends et les troubles de voisinage, les tapages diurnes et nocturnes ; et enfin les comportements perturbants dont les ventes à la sauvette et les ivresses publiques et manifestes.

Sources : Chiffres officiels transmis par la Préfecture de Seine-Saint-Denis. Comparatif des statistiques de la délinquance entre septembre 2017 et septembre 2018 pour la commune de Villepinte.

La Municipalité de Villepinte **INAUGURE**

LE NOUVEAU
Poste de Police Municipale

samedi **17** NOV. 2018
RDV à 11h
Rue Clarissa Jean-Philippe
93420 Villepinte

Action financée par la région Île-de-France, et la réserve parlementaire de Philippe Dallier.

UN NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE
Il sera inauguré le samedi 17 novembre

La sécurité reste la priorité de la Municipalité. Cette volonté s'est manifestée depuis 2014 par des efforts importants portés vers la Police Municipale. Avec une augmentation constante des effectifs, qui s'élèvent aujourd'hui à 25 policiers municipaux. L'autre effort significatif s'est porté vers la création d'un nouveau poste de Police Municipale. Il vient remplacer celui situé à proximité de la place Jean-Moulin. Les travaux qui ont débuté en mars 2017 se sont achevés et c'est donc le samedi 17 novembre à 11h que sera officiellement inauguré ce nouvel équipement. Situé à l'angle de la rue Clarissa-Jean-Philippe et du boulevard Robert-Ballanger, il va permettre d'accueillir le public, en toute confidentialité, dans un bâtiment nouvelle génération de plus de 450 mètres carrés. De par sa situation centrale, au Parc de la Noue, il est ouvert sur la ville et va redonner de la visibilité à la Police municipale. Cet équipement a bénéficié d'une aide financière de la Région, dans le cadre du bouclier de sécurité, et de la réserve parlementaire du Sénateur Philippe Dallier. ●

Le futur poste de la Police Municipale sera inauguré le samedi 17 novembre à 11h. La population villepintoise est invitée à venir participer à cet événement !

DIDIER DELAMADE
Adjoint au Maire chargé de la sécurité

« La sécurité est un vaste domaine avec un champ de compétences très large. Sa mise en œuvre est assez longue et pas forcément visible des Villepintois, mais la volonté municipale est de faire en sorte que les choses avancent malgré un contexte économique dégradé. Pour preuve, la construction du nouveau poste de Police Municipale où il a fallu aller chercher des financements auprès des institutions et recevoir une aide financière de la Région d'Ile de France. Ce poste est un outil professionnel, adapté pour le personnel mais aussi pour assurer un véritable accueil des Villepintois. ***Les horaires de la Police Municipale sont élargis, allant jusqu'à deux heures du matin avec des périodes variables. La brigade canine a vu le jour. Elle assure une présence supplémentaire et sécurisante.*** *Dans un contexte où la sécurité des biens et des personnes est omniprésente, j'ai plaidé auprès de Madame le Maire pour* ***favoriser l'armement de nos policiers municipaux. Ils sont formés par des moniteurs agréés du centre national de tir de la Police Nationale et par un examen à l'issue de la formation,*** *tests psychologiques, suivi médical et entrainement obligatoire. L'armement reste un moyen de protection pour nos concitoyens et un moyen de défense pour nos agents. »*

Les images filmées par les caméras de vidéo-protection sont retransmises en direct au Centre de Supervision Urbain et enregistrées pendant un délai légal fixé par la loi.

VIDÉO-PROTECTION
62 caméras réparties sur la ville

Chaque année, de nouvelles caméras de vidéo-protection sont installées. Actuellement, Villepinte en compte 62, l'objectif étant d'atteindre les 80 emplacements à la fin du mandat. Ces emplacements concernent les zones sensibles de la ville, les axes majeurs, les zones accidentogènes et les bâtiments municipaux. Les images filmées par les caméras de vidéo-protection sont retransmises en direct au Centre de Supervision Urbain (CSU), ainsi qu'au Commissariat de Villepinte et à la salle de commandement de la Préfecture de Police. L'achat de ces caméras de toute dernière génération, à leds et à vision nocturne, a été subventionné par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), la Région Île-de-France et la réserve parlementaire de Monsieur le sénateur Philippe Dallier. ●

PROTECTION RENFORCÉE
Des équipes formées et mieux équipées

www.ville-villepinte.fr VIDÉO

Lancée après les attentats meurtriers de novembre 2015, la réflexion sur l'évolution de l'armement des agents de la Police Municipale a abouti un an plus tard. En effet, à Villepinte, les policiers municipaux possèdent depuis 2016 un pistolet automatique. Chaque agent qui dispose d'une arme à Villepinte passe des tests psychotechniques. Les policiers municipaux armés doivent également suivre un module juridique afin de savoir dans quelles situations ils peuvent utiliser cet équipement. Cette formation juridique est complétée par une formation technique. C'est la Préfecture de Seine-Saint-Denis qui délivre l'autorisation de port d'arme pour chaque agent. Cinq séances annuelles d'entraînement au tir viennent compléter cette formation. ●

POLICE MUNICIPALE
Ses missions : protéger, prévenir, agir

La Police Municipale est là pour assister les forces de l'ordre, la Police Nationale, les sapeurs-pompiers et bien évidemment les habitants.

Ses différentes missions sont :

1. Assurer la tranquillité publique
2. Assurer la sécurité des enfants et des parents aux abords des écoles
3. Gérer la mise en place de l'Opération Tranquillité Vacances
4. Veiller au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de salubrité publique
5. Ilotage, patrouilles en scooter et VTT, interventions en voiture
6. Veiller au respect du code de la route et lutter contre les infractions
7. Interpellation d'individus sous contrôle d'un Officier de Police Judiciaire
8. Enregistrement et contrôle des chiens dangereux
9. Encadrement des manifestations organisées par la collectivité
10. Vidéo-protection
11. Ouverture, fermeture et surveillance des parcs et jardins...
12. Enregistrement et délivrance des attestations d'accueil. ●

Rappel important : la Police Municipale n'est pas là pour se substituer ou remplacer la Police Nationale, mais pour l'assister, comme elle assiste les autres forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers et les habitants.

EN CHIFFRES
La Police Municipale à Villepinte c'est :

25 policiers municipaux
dont 2 maîtres chiens armés

6 agents au Centre de Supervision Urbain

5 ASVP
Agents de Surveillance de la Voie Publique

24 APE
Agents Points Écoles

3 agents administratifs

6 906 verbalisations
effectuées en 2017

1 723 interventions
effectuées en 2017

Une centaine de maisons ou appartements
ont bénéficié de l'Opération Tranquillité Vacances

1 Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
qui se réunit deux fois par an

POLICE MUNICIPALE

ACCUEIL AU POSTE DE POLICE MUNICIPALE :
Rue Clarissa Jean-Philippe
du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

01 41 52 10 20

7 JOURS/7
de 7h à 2h du matin
(d'avril à octobre)
de 7h à 23h
(de novembre à mars)